

**Greffé du tribunal de première instance
de Saint-Pierre-et-Miquelon**



Date : Jugement du 17 janvier 2018 constatant la cessation des paiements et prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sans poursuite d'activité et en la forme simplifiée à l'égard de :

Dénomination

sociale : SAS TRANSMER SPM

Forme

juridique : Société par actions simplifiée.

R.C.S. : SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON :

: 97 B 021.

N° Siren : 412 477 317

Siret : 412 477 317 00033

Siège social : 16, rue Maître-Georges-Lefèvre,
B. P. 4416 à Saint-Pierre
(97500 Saint-Pierre-et-Miquelon).

Activité

exercée : Exploitation de tous navires et si besoin affrètements ou toutes opérations de transport fluvial, maritime ou aérien, Achat, vente, gérance et consignation de tous navires.

Date de

cessation

des paiements : 12 mars 2014.

Liquidateur

judiciaire : SCP BTSG

Me Clément Thierry

22, quai Gambetta

71100 Chalon-sur-Saône

Tél. : 03 85 48 86 91 - Fax : 03 85 48 98 10.

Les créances doivent être déclarées entre les mains du liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication au DILA - DIRE BODACC.

Pour extrait conforme le 19 janvier 2018,

le greffier

